

Tendre la main... et élever nos voix



Chacun connaît la célèbre parabole du bon Samaritain (Luc 10). Le pasteur Louis Schweitzer, constatant que « des milliers de chrétiens de toute confession ont, à la suite du samaritain de la parabole, soigné, nourri, servi leur prochain », mais que « cela relevait généralement de l'action sociale plus que de l'engagement politique », imagine une suite à cette parabole :

« Quelques jours plus tard, sur la même route, un autre voyageur était agressé et laissé pour mort. Et il n'avait peut-être pas eu la chance d'être sur le passage d'un bon samaritain. Puis, jour après jour, des dizaines d'agressions eurent lieu toujours sur cette même route.

Comment pourrions-nous être le bon samaritain de chacune de ces victimes ?

*On peut imaginer installer des postes de soin et des patrouilles de bons samaritains pour ramasser les blessés. Mais ne serait-il pas également utile de réfléchir ensemble pour savoir comment il serait possible de **rendre cette route plus sûre** ?*

*Nous entrerons alors dans une dimension plus vaste. Nous passerons de l'acte d'amour individuel à l'action sociale, voire politique. La motivation profonde sera exactement la même, mais elle se traduira différemment : s'efforcer de **prévenir le problème** plutôt que de simplement soigner les plaies des voyageurs agressés.*

*On passe d'un rapport direct avec le problème concret à un rapport un peu plus lointain, mais le fondement, l'orientation, l'exigence essentielle sont bien les mêmes. **Donner à manger à celui qui a faim est bien. Mais lutter contre les causes de la misère l'est aussi.** Les deux sont utiles mais l'un ne peut remplacer l'autre si l'amour se veut concret.*

Il faut s'engager pour défendre la justice, mais corriger les structures d'injustice qui font le malheur des hommes suppose une vision plus large du fonctionnement de nos sociétés.

Cela me rappelle une phrase de dom Helder Camara qui fut archevêque au Brésil. Il disait : « Quand je soulage la faim des pauvres, on dit que je suis un saint. Quand je demande pourquoi ils ont faim, on m'accuse d'être communiste ! » C'est que l'action peut parfois nous paraître suspecte et surtout aujourd'hui, où le politique a si mauvaise presse et où nous sommes

devenus si sceptiques devant toute action collective » (citation de Louis Schweitzer)

La Bible nous dit que la pauvreté a de multiples causes : catastrophes climatiques, épreuve voulue ou permise par Dieu, paresse... Pour certaines formes de pauvreté, ouvrir sa main suffit. Mais il y a aujourd'hui une extrême pauvreté qui dépend d'un certain nombre de lois internationales et du fonctionnement du commerce mondial. Pour abolir celle-ci, il faut faire entendre sa voix.

Lorsque des lois sont injustes, il est du ressort des gouvernants d'y remédier. Dans la Bible, c'est le roi qui doit interdire et condamner les pratiques abusives. Cela revient à défendre les droits des malheureux et des pauvres ([Proverbe 31](#)), à délivrer celui que l'on exploite de l'opresseur ([Jérémie 22](#)), à libérer le faible et le pauvre, à les arracher de la main des méchants ([Psaume 82](#)).

Les prophètes (notamment [Amos 2.6-7](#) ; [5.7](#), [10-12](#)) reconnaissent ces causes structurelles lorsqu'ils parlent à Israël, en tant que nation, pour critiquer l'attitude envers les pauvres, le détournement des lois, les règles injustes. Lorsque les balances sont faussées, l'action individuelle motivée par la compassion ne suffit pas. Il faut un changement structurel que seul le roi peut effectuer, et c'est à lui qu'il faut en appeler. Et dans ces textes, ce sont des croyants qui les interpellent.

Ce rôle du roi est confirmé par Salomon au [Psaume 72.1-5](#) :

« De Salomon: Ô Dieu, donne tes jugements au roi et ta justice au fils du roi ! Il jugera ton peuple avec justice et tes malheureux selon le droit. Les montagnes porteront la paix pour le peuple, et les collines aussi par la justice. Il fera droit aux malheureux du peuple, Il sauvera les fils du pauvre, et Il écrasera l'opresseur. On te craindra, tant que subsistera le soleil, tant que paraîtra la lune, de génération en génération. »

Et la soumission aux autorités ?

Interpeller les autorités, n'est-ce pas transgresser l'injonction de Dieu qui nous demande d'être soumis aux autorités ([Romains 13](#)) ? Non, car nous n'outrepassons pas les limites mises en place par ces autorités concernant la liberté d'expression dans une démocratie. Si le pluralisme et le relativisme de notre société permettent à chacun d'avoir et d'exprimer un avis, la démocratie s'attend à ce que les citoyens le fassent.

Or, les **chrétiens** sont dans le monde (même s'ils ne sont pas « du monde », cf. [Jean 17.14](#)) et participent à son fonctionnement. **Ils ont le droit, voire le devoir** (attendu par les autorités auxquelles nous devons nous soumettre) **de faire entendre leur voix**. Car cette possibilité de faire entendre notre voix, notamment par le vote, que l'on considère aujourd'hui comme un droit, nos prédécesseurs chrétiens l'ont souvent perçue comme un devoir. Ainsi l'on pourrait même dire que ne pas faire entendre notre voix est contrevenir à nos devoirs dans la société.

[...]

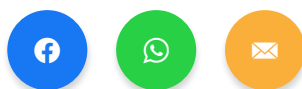
Seul l'Éternel est notre secours

Ainsi que nous y appelle le [Psaume 146](#), nous ne plaçons pas notre foi dans les puissants de ce monde et ne doutons pas que leur action sera bien plus limitée que nous le souhaiterions. Seul l'Éternel est notre secours. Mais lui-même se soucie des plus faibles, « *fait échouer les projets des méchants* » et nous appelle à ouvrir nos bouches.

Plaider en faveur des plus démunis, c'est :

- Manifester notre amour du prochain en montrant notre souci et notre respect des autorités en les rappelant à leur devoir !
- Manifester notre compassion pour les plus faibles en faisant entendre notre voix en leur faveur !

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



2 PARTAGES